

INFO PRESSE



Maison de la Justice et du Droit : fonctionnement estival 2025

La Maison de la Justice et de Droit (MJD), située 14 rue du 6^e Régiment de Tirailleurs Marocains à Mulhouse, reste ouverte tout l'été avec des aménagements concernant les permanences des avocats, notaires et commissaires de justice.

La Maison de la Justice et du Droit accessible tout l'été avec des permanences aménagées

L'ensemble des habitants des communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) peut bénéficier de ce service public, principal lieu d'accueil pour toute personne en demande d'informations juridiques.

Cet été, la Maison de Justice et du Droit reste ouverte tout l'été, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Parmi les permanences proposées :

- les rencontres avec des avocats du Barreau de Mulhouse sont suspendues à compter du 10 juillet et reprendront dès le 25 août,
- les rendez-vous avec des notaires de la Chambre Départementale des Notaires du Haut-Rhin sont interrompus les mois de juillet et août et reprendront le 04 septembre,
- les rencontres avec des commissaires de justice (anciennement huissiers de justice) de la Chambre régionale des Commissaires de Justice du Haut-Rhin sont suspendues les mois de juillet et août et reprendront le 08 septembre.

Les rendez-vous avec ces professionnels seront à prendre à l'accueil de la Maison de la Justice et du Droit ou au 03 89 36 80 30 à compter du 18 août.

Pour les autres intervenants (conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits, écrivain public), les permanences sont maintenues.

Pour rappel, pour le bon fonctionnement du service, toute personne ne pouvant se rendre à un rendez-vous est priée de bien vouloir prévenir en amont, afin que le créneau puisse bénéficier à autrui.

Plus d'informations sur le site m2a.fr.

Contact Presse m2A : Orlane Foucault • 06 45 86 16 47 • orlane.foucault@m2a.fr